MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Prière d'envoyer cet imprimé complété à la MAA en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB)

Référence **U**nique du **M**andat (**RUM**) — Ne rien inscrire dans ce cadre, réservé à la MAA

La Référence Unique du Mandat vous sera communiquée ultérieurement par la MAA et pourra vous être utile en cas de réclamation.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Mutuelle d'Assurance des Armées à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Mutuelle d'Assurance des Armées.

Créancier

Identifiant Créancier SEPA (ICS) :	**FR24MAA299308**
Nom du créancier :	**Mutuelle d'Assurance des Armées (MAA)**
Adresse :	**27 rue de Madrid**
Code postal et ville :	**75008 Paris**
Pays :	**France**

Débiteur

Nom du débiteur : .....

Adresse (N° et rue) : .....

Code postal et ville : ☐☐☐☐☐ .....

Pays : .....

N° de compte IBAN : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

Code BIC : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

POUR UN PRÉLÈVEMENT RÉCURRENT

Date :

☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Lieu :

.....

Signature

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinés à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

IMPRIMERIE COMPO 72 - LE MANS - 01-2014 - 3442